

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 29/9 et 02/10

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Oct-14					Nov	Déc	Observations
	S 41	S 42	S 43	S 44	Moyen			
St Hélène	8	8	8	8	8	8	8	
Prépa MP/PA	23	23	23	23	23	23	23	
CTD	7	7	7	7	7	7	7	
BIO	5	5	5	5	5	5	5	
Préparation structures	9	9	9	9	9	9	9	
Malaxage & coulée	39	39	39	39	39	39	39	
Finition	15	15	15	15	15	15	15	
CND	6	6	6	6	6	6	6	
Laboratoires LBM + LEE	20	20	20	20	20	20	20	
Laboratoires LA	14	14	14	14	14	14	14	
C.E.P(ou SA)	52	52	52	52	52	52	52	
Total charge	198							
Détachés (hors P+SA)	2	2	2	2	2	2	2	
Indisponible	4	4	4	4	4	4	4	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit ESM	185	185	185	185	185	185	185	
Besoin extérieur	19	19	19	19	19	19	19	
Effectif total	204							
Ecart effectif / charge	0							

Situation économique et de l'emploi :

Sécu auto : Une discussion est en cours avec des clients pour de nouveaux contrats. Un supplément d'extrudé verra cette production maintenue début 2015. Une demande accrue de pastillé est à l'origine de la demande de mise en place des VSD pour 8 semaines.

Intérimaires : il y en a 45 sur le site. Les élus SUD ont signalé qu'on est au point le plus haut du niveau d'intérimaires depuis quelques mois. Il a une embauche et 2 en cours.

CS12 : Le personnel passera en équipe de matin pour la période du 17 au 29 Novembre en raison de travaux.

Stratégique : La direction a présenté un projet de réorganisation de la BUS. Les élus remettent l'avis du CE à la consultation du CHSCT.

ST : Les avis sur l'extension des horaires variables à XMS et le projet de réorganisation de XMS/UE ont été reportés sur l'avis de CHSCT.

Travaux neufs : L'avis sur le projet de réorganisation a été reporté à l'avis du CHSCT.

Entreprises extérieures : Selon le directeur tous les contrats sont valides jusqu'à fin 2015 à par GT logistique (fin 2016).

Suite du CE le 02 Octobre 2014.

Mise en place des VSD au CEP : Cela concerne la période du 10 octobre au 3 novembre et du 14 novembre au 10 décembre. Après avoir vérifié le volontariat, les élus SUD ont rappelé à la direction les revendications du personnel sur la valorisation des compétences au postes car il n'y aura pas toujours des volontaires. Nous avons voté pour.

Factures impayées et consommables : Selon la direction, la situation est en train d'être soldée.

Note pointaux CET : Après son refus d'une note pour le personnel, les élus SUD ont demandé à la direction une note claire destinée aux pointaux sur l'utilisation des CET.

Problèmes bulletins salaires : Après 10 mois de problèmes récurrents sur les bulletins de certains salariés, nous avons demandé à la direction de régler une bonne fois pour toutes les rectifications que doit faire le CSP à Toulouse.

Nous espérons que les problèmes que nous traitons avec RH depuis des mois ne concernent que les cas que nous connaissons.

Il est arrivé exactement ce que SUD dénonçait avant la mise en place des CSP, non seulement le système engendre beaucoup d'erreurs mais en plus, le bureau du personnel n'a plus la main sur la saisie et malgré les demandes de RH, le CSP ne rectifie rien.

Encore un bel exemple de réussite avec le règlement des factures...

Réunion Carsat : La Carsat organise une réunion le 27 octobre sur le site du Haillan

sur le thème du départ en retraite (pas les départs ATAA). Nous avons demandé à la direction de communiquer pour que les salariés des autres sites girondins aient le même niveau d'information.

Journée du 27 Septembre : Les élus SUD comprennent que des salariés puissent avoir à cœur de faire partager à leur proche leur univers professionnel. En revanche, nous nous interrogeons sur la nature « volontaire » du « bénévolat » ainsi que sur son caractère légal.

Evolution service stratégique qualité : L'avis du CHSCT repris par les élus CE a été lu. Pour l'essentiel, l'effectif prévu est inférieur au plan de charge et le nouveau rattachement hiérarchique au fabricant crée une position de « juge et partie » problématique pour le personnel. L'avis est négatif.

RTT : Les RTT étant à poser avant la fin de l'année, nous avons rappelé à la direction que la hiérarchie doit permettre aux salariés de les poser et que **nous nous opposerons énergiquement à toute pression pour les mettre sur le CET.**

De plus le nouvel accord CET est tellement rigide dans son application qu'il pose des problèmes pour poser et cela pousse les salariés à vendre leurs jours de repos.

Jour 2008 : Nous tenons à rappeler à tou(te)s que depuis Janvier 2014, nous avons un jour de repos supplémentaire gagné de haute lutte par nos collègues du Haillan (dénommé *Jour repos sup 2008* sur le bulletin). Il est à prendre avant la fin de l'année, n'oubliez pas de le poser !!!

